

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Maritime et Littoral  
Pôle gestion du Littoral  
10, Boulevard du général Vanier  
14052 CAEN 04

A l'attention de M. XXX,

Port-en-Bessin, le 25/09/2023

*Objet* : Avis sur la démarche commune de reclassements individuels sur le secteur de Meuvaines - Ver-sur-mer.

*V/Ref* : Votre courriel en date du 21/07/2023 et ses pièces jointes

*N/Ref* : Archivage Alfresco et Archimer Avis 23-075

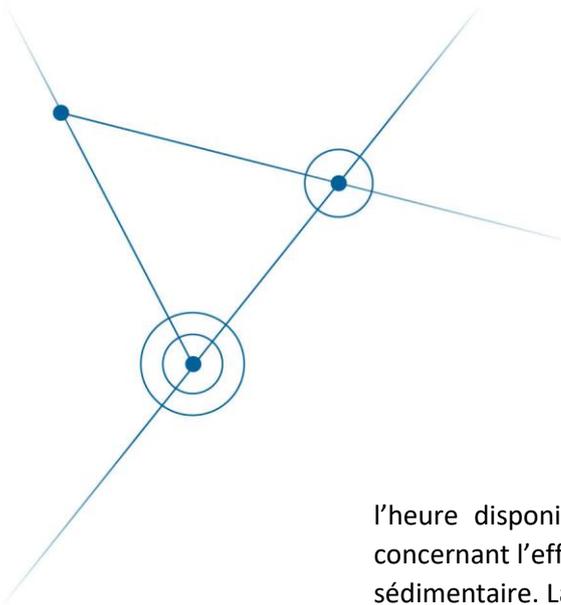
*Affaire suivie par* Julien NORMAND/LER-N/Port-en-Bessin

Monsieur,

Dans votre courrier en date du 21/07/2023, vous nous interrogez sur la démarche commune de reclassements individuels sur le secteur de Meuvaines - Ver-sur-mer, notamment sur les conséquences des nouveaux déplacements par rapport à la courantologie et à la sédimentologie de la zone.

Cette modification vise à faciliter le travail des exploitants, en déplaçant certaines des concessions qui se trouvent actuellement en bordure du secteur d'élevage côté mer. Les ostréiculteurs indiquent en effet que le sol sableux de ces concessions s'est trouvé en grande partie érodé, et que les tables qui y étaient installées ne sont plus accessibles que lors des grands coefficients de marée. La demande de reclassement propose de déplacer ces concessions soit, sur le flanc ouest du secteur conchylicole (dossiers 1 et 2, Figure 1), soit de les déplacer afin de les rapprocher du trait de côte (dossiers 3 à 7, Figures 1 et 2). Dans ces derniers cas, les concessions déplacées seraient repositionnées entre les concessions existantes et les dépôts.

La détermination de l'effet d'un tel remaniement de la zone sur la dynamique sédimentaire devrait s'appuyer sur des modélisations numériques alimentées par des données acquises localement afin de prendre en compte les caractéristiques du secteur en matière d'exposition aux courants, aux vagues, de granulométrie du sédiment, de disposition des installations ostréicoles dans l'espace, etc. Ces données ne sont pas pour



l'heure disponibles et notre avis s'appuie donc sur des considérations générales concernant l'effet induit par les tables ostréicoles sur la courantologie et la dynamique sédimentaire. La plupart des éléments qui alimentent cet avis sont issus de la thèse de Youen Kervalla (Kervalla, 2010).

En champ proche, les tables ont tendance à atténuer le courant, formant une zone préférentielle de dépôt pour le sédiment. Les tables semblent également dévier partiellement les courants incidents qui ont tendance ainsi à se réorienter dans l'alignements des rampes de tables. L'ensemble des tables formant un parc d'élevage (une concession ici) ralentit significativement le courant, particulièrement lors des forts coefficients de marée, et tend à atténuer les vagues.

Ces modifications de l'hydrodynamisme ont un impact important sur la dynamique sédimentaire. Des mesures réalisées en dessous et à côté des tables ostréicoles ont ainsi révélé que la turbidité sous la table était accrue, sans qu'il soit possible de déterminer quelle était la part respective des processus de biodéposition ou de dépôt préférentiel du sédiment lié à l'atténuation du courant. Elles ont également permis de mettre en évidence que l'évolution altimétrique du sédiment sous la table était moins perturbée, traduisant le rôle protecteur des tables vis-à-vis de l'érosion induite par les courants.

Appliqué au secteur de Meuvaines – Ver-sur-mer, ces résultats suggèrent que le déplacement des tables va accroître le risque d'érosion sur les zones où elles sont actuellement positionnées et d'où elles vont être retirées. Il risque également de favoriser l'exhaussement du fond à l'endroit où elles seront déplacées. Néanmoins, les travaux antérieurs suggèrent que ces impacts seront très limités dans l'espace et dans le temps, au regard de la dynamique hydrosédimentaire du système Baie de Seine.

#### Référence :

Youen Kervalla, 2010. Impact des installations ostréicoles sur l'hydrodynamisme et la dynamique sédimentaire. Interfaces continentales, Environnement. Thèse de l'Université de Caen.

Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin  
Avenue du Général de Gaulle BP32  
14520 Port-en-Bessin  
France  
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social  
1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

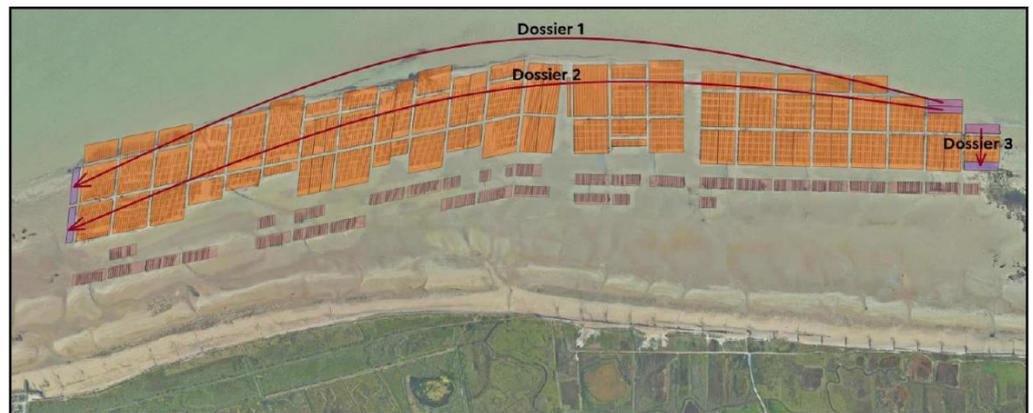
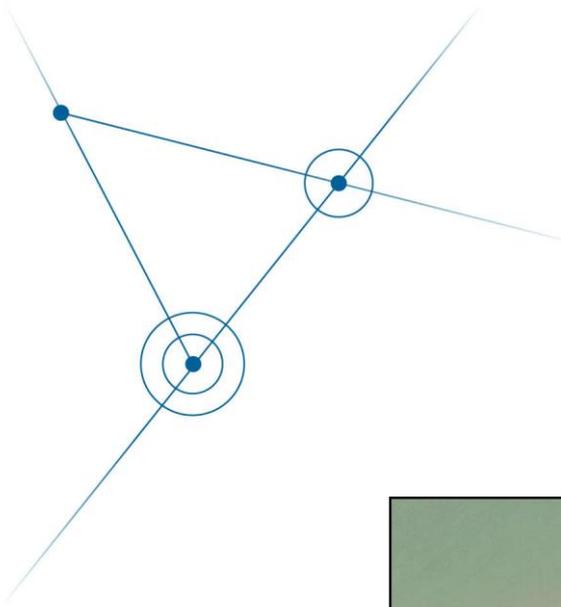


Figure 1 : Plan de situation, dossiers 1 à 3

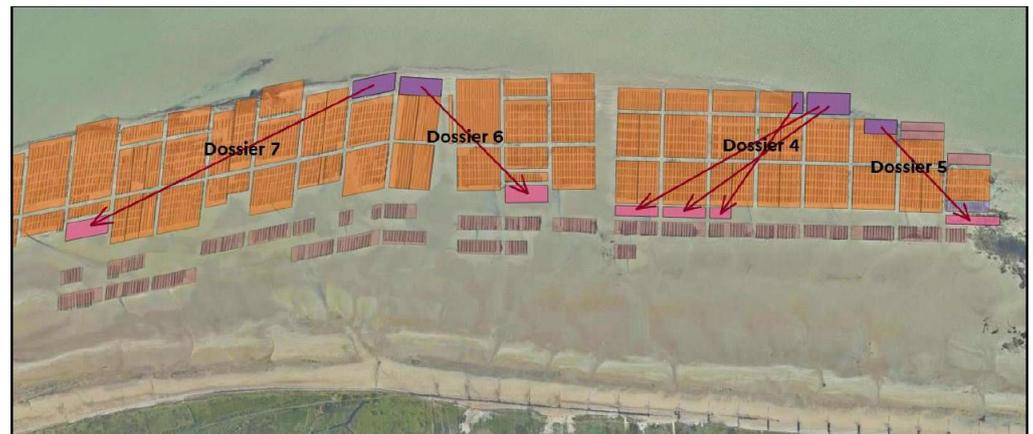


Figure 2 : Plan de situation, dossiers 4 à 7

Nous vous invitons à répondre à un questionnaire de satisfaction accessible via le lien suivant : <https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis> et vous en remercions par avance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Benoist Hitier  
Responsable de la station de Port-en-Bessin